Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 17

Artikel: Opéra
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-193599

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

heureux cautionnement, et dès lors il ne prévoyait rien qui pût mettre obstacle au mariage de sa fille. Les blés d'automne ondoyaient déjà, et l'on avait pu faire en temps convenable les semailles du printemps. I n'y avait plus de grain à la maison, mais grâce à la prévoyance du gouvernement, on pouvait acheter, à un prix modéré, à Lausanne et ailleurs, un pain d'excellente qualité. Enfin l'oncle était revenu de Chez-les-Blanc, et sa présence ne contribuait pas peu à dérider tous les fronts, même les plus soucieux : il était de si bon conseil et toujours de si belle humeur ! *(A suivre.)*

Disparition des taches de vin sur le linge. — Il n'est aucun moyen aussi efficace pour enlever les taches de vin sur le linge, que l'emploi de l'eau de Javel, utilisée de la manière suivante :

On imbibe parfaitement la partie tachée avec de l'eau de Javel pure. La tache ne tarde pas à disparaître. On plonge alors vivement le linge dans un vase d'eau fraîche, préparé d'avance, et l'on frotte soigneusement tous les endroits touchés par l'eau de Javel, de manière à en faire disparaître toute trace.

Cette opération, faite promptement et intelligeamment, produit d'excellents résultats, aussi bien pour les taches de fruits que pour les taches de vin. *(Papillon).*

Nettoyage des gants de peau. Frottez légèrement à sec du savon blanc sur un morceau de flanelle ; égalisez cette couche légère en la repassant avec un linge ou avec un autre morceau de flanelle, de façon qu'il n'y ait pas plus de savon dans un endroit que dans un autre. Montez votre gant sur une forme, ou, si vous n'avez pas de forme, passez un bâton dans chaque doigt ; frottez ce gant avec votre flanelle, la saleté s'y attachera et le gant reprendra sa propreté primitive.

Pour conserver le poisson. — Il a été reconnu que le sang et l'enduit visqueux qui recouvrent le corps des poissons sont les principaux agents de la corruption rapide de leur chair. C'est donc en saignant les poissons et en les lavant que l'on pourra les conserver intacts le plus longtemps.

Voici comment on procède à cet effet en Hollande et en Allemagne : on saigne le poisson aussitôt après l'avoir pris. Pour cela, on tranche l'artère qui amène le sang aux branchies que l'on arrache ; quant à l'enduit visqueux qui couvre la peau, un simple grattage suffit pour l'enlever.

Par ce traitement, on obtient une chair blanche et savoureuse, se conservant deux fois plus longtemps que celle du poisson qui n'a été ni saigné, ni lavé. C'est à ce mode de préparation que les habitants d'Emden doivent une réputation justifiée auprès des gourmets.

Solution du problème de samedi : *300 hommes.* — Ont répondu juste : MM. Kilchenmann, Gondo (Valais) ; — Delessert, Vufflens-le-Château ; — Margot, Ste-Croix ; — Chessex, fils, Clarens ; — Brochon, à Trey ; — Ogiz, Orbe ; — Guilloud, Avenches ; — Rohrbach, Lausanne ; — Mermoud, Echallens ; — Reviol et Orange, Genève ; — Jacot, Chaux-de-Fonds. — La prime est échue à M. Mermoud, café du Midi, Echallens.

Les primes en retard sont expédiées ce jour.

Problème.

Les âges de deux amis sont entre eux comme 4 est à 5, mais dans 6 ans ils seront entre eux comme 5 est à 6. Déterminer ces âges.

Opéra. — Demain dimanche

Mlle Nitouche,

cette charmante et gaie opérette, dont la première représentation a eu un très grand succès.

Boutades.

B... va pour louer un appartement ; il s'adresse au concierge qui lui pose, de l'air aimable que l'on sait la question suivante :

— Avez-vous des enfants ? Nous n'en voulons pas ici.

— Hélas ! répond B..., ils sont au cimetière.

Et B... loue l'appartement, et lors de l'aménagement, il arrive suivi d'un régiment de bambins.

— Mais... je les croyais au cimetière, balbutia le portier, interloqué.

— Oui... ils étaient allés prier sur la tombe de ma pauvre belle-mère.

Guibollard interroge sa montre avec anxiété :

— Je ne puis comprendre, dit-il à sa femme, ce qui est arrivé à ma montre ; je crois qu'elle a besoin d'être nettoyée.

— Non, papa, répond la petite Fauny ; je suis sûre qu'elle est propre, parce que Baby et moi nous l'avons lavée dans le bassin.

Un récidiviste incorrigible comparaît devant le tribunal correctionnel.

— Vous êtes bien connu de la justice. Votre casier judiciaire est tout rempli. Pourquoi donc avoir donné un faux nom quand on vous a arrêté ?

(Avec une feinte modestie). — Pour ne pas me vanter, monsieur le président.

Parlant de son fils, jeune homme de vingt-trois ans, pour lequel il rêve de hautes destinées, et qui semble quelque peu obtus, M. B... disait hier :

— Je suis bien sûr que ce garçon-là fera son chemin ; d'abord, il a une qualité qui est la première de toutes !

Et comme on demandait laquelle :

— Il est persévérant, reprit le père ; c'est ainsi qu'après avoir été refusé sept fois de suite au baccalauréat, il s'est présenté une huitième !

— Et il a été reçu ?

— Non !

Au café, entre deux vieux amis qui ne s'étaient pas vus depuis longtemps :

— Tu t'en vas déjà ?

— Oui, une visite à ma belle-mère.

— Par cette chaleur ?

— Justement, nous sommes en froid.

MONSIEUR. — Je suis enchanté de mon nouveau médecin. Il m'a promis de faire disparaître mes rhumatismes.

MADAME, épouvantée. — Et alors il va falloir acheter un baromètre !... Toujours de nouvelles dépenses !

M. Pincemaille trouve devant sa porte un pauvre diable qui lui demande l'aumône :

— Je voudrais vous donner vingt-cinq centimes, dit Pincemaille, mais je n'ai que des pièces blanches. Avez-vous cinq sous à me rendre ?

— Oui, monsieur, fait le mendiant, en mettant la main à sa poche. Pincemaille rengaine sa pièce.

— Si vous avez cinq sous, dit-il, vous avez assez pour aller jusqu'à demain.

L. MONNET.

CAUSERIES du CONTEUR VAUDOIS

1re série, nouvelle édition, considérablement augmentée et illustrée de jolis dessins par RALPH.

En vente au bureau du CONTEUR VAUDOIS et dans toutes les librairies

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité ; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

COMPTES DE MÉNAGE

VALABLES POUR 4 ANS

En vente à la *Papeterie Monnet.* — Prix 2 fr.

Demander à **J.-H. MATILE,** au Petit-Bénéfice, **Morges**, échantillons de ses nouveautés pour robes, jupons, jaquettes et manteaux. Marchandise solide et meilleur marché que partout ailleurs, à qualité égale. Confection pour hommes ; draperie, cotons, couvertures, tapis, descentes de lit, etc.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.
Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,50. — Canton de Fribourg à fr. 28,—. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 49,50. — Canton de Genève 3 % à fr. 104. — De Serbie 3 % à fr. 89,—. — Bari, à fr. 60,—. — Barletta, à fr. 46,50. — Milan 1861, à 39,50. — Milan 1866, à fr. 11,50. — Venise, à fr. 25,75. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 108,—. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 15, — — Tabacs serbes, à fr. 12,—. — *Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.* — **J. DIND & Cie**, *Ancienne maison J. Guilloud,* 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers.*

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.